

Comité Consultatif du Marché n°3

Lundi 30 août 2021

Début de séance : 17 heures

- Municipalité : François Brocard (maire de Saillans), Katia Plé (secrétaire générale), Jean-Michel Aubert (élu en charge du marché), Raphaël Alpha (placier)
- Délégués syndicaux : Mme Fernandez pour le syndicat SICAR, Mr Jean-François Rey pour le Syndicat des Marchés de France.
- Représentants des professionnels non sédentaires : Mme Véronique Descamps (produits manufacturés).
Excusé (s)-(es) : Mme Marie-Pascale Adel-Condoiz (producteurs), Mme Monique Rubin, Mr Gilles Henard (produits alimentaires).

Ordre du jour :

1/ Premier bilan à la sortie de la saison estivale

Les représentants s'expriment à titre personnel, peu d'échanges avec leurs confrères sur ce sujet. Le bilan est difficile à établir avec de fortes disparités selon les secteurs d'activités et les marchés. Les disparités existent également au sein de la filière alimentaire avec une baisse moyenne constatée de 10 à 15 % selon les marchés pour l'un des commerçants et une saison jugée de bonne qualité pour un autre. Le marché de Saillans semble avoir mieux résisté que d'autres dans la vallée. Si la fréquentation a été soutenue avec le retour des étrangers cette année, il a eu visiblement moins d'acheteurs avec un temps de présence sur les marchés plus limité. Les inquiétudes sur le pouvoir d'achat et des conditions météo difficiles cet été ont été avancées comme des explications plausibles.

2/ Fonctionnement général du marché

a) Point de vue des représentants

Pas de difficultés notoires avec une bonne prise en main de Raphaël Alpha (placier depuis le 01 janvier). Un bon équilibre du marché a été trouvé.

Ne pas reproduire la séparation du marché comme cela a été le cas le 22 août (Vogue de Saillans). Privilégier le déplacement de l'intégralité du marché pour garantir l'équité entre l'ensemble des commerçants.

b) Point de vue de la municipalité

Des efforts importants ont été faits en termes d'information et de signalisation (parkings, circulation, stationnement). L'anticipation a été profitable car aucun enlèvement de véhicule par la fourrière n'a été nécessaire. Les élus remercient le placier et l'ASVP pour leur investissement.

L'extension estivale du marché rue du Fbg du Temple a été jugée satisfaisante par les passagers alors que les réticences ont été nombreuses au début. Ce secteur se trouve à proximité de parkings sur l'entrée est du village avec un double passage important (nombreux campings en amont de Saillans).

Peu de contestations des riverains (période limitée entre le 11 juillet et le 15 août).

Une procédure contradictoire a été nécessaire à la suite d'une vive altercation verbale entre deux commerçants du marché alimentaire. Un rappel formel a été effectué avec remise d'une mise en demeure à l'un d'entre eux (1^{er} niveau de sanction).

La situation s'est ensuite apaisée.

3/ Travaux sur l'Église

- Les travaux se dérouleront en deux tranches qui se chevaucheront sur une durée totale de 22 mois. L'une portera sur la réfection des façades sud et est pour une durée de 8 mois, l'autre sur des travaux intérieurs. L'installation d'une palissade et d'une base de vie est nécessaire sur la durée totale de travaux. Début du chantier le 13 septembre. Le plan de l'emprise est présenté.
- Il a été obtenu le maintien d'un passage piétonnier côté rue de la République mais il reste un problème de sortie de la place de la République pour les véhicules avec remorques.
- François Brocard se charge de voir avec le MO s'il est possible d'installer une palissade mobile pour dégager l'accès par la rue de la République le dimanche ou un accès chantier par la sacristie au lieu du porche principal. La 1^{er} réunion de chantier se déroulera le jeudi 16/09 à 10h30 en présence des représentants du marché.
- Il a aussi été abordé la possibilité du mélange des commerçants alimentaires avec des non alimentaires pour faciliter leur installation. Elle n'a pas été retenue afin de ne pas créer de précédent sur un marché ayant trouvé son équilibre.

4/ Projet de marché nocturne

- Cette idée a été abordée, mais les représentants du marché n'y sont pas trop favorables : c'est un marché en plus de ceux sur lesquels ils travaillent et ils n'ont pas le temps. Ces marchés nocturnes sont des marchés « de promeneurs », ils sont sympathiques mais commercialement peu rentables.

Fin de la séance à 19 heures

